

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/12/2025 / Délibération N°20251217_11

Date de la convocation 10/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept décembre à **20 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe BRUN.

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMEAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Attribution d'une subvention à l'association des anciens combattants pour 2026

Le Maire RAPPELLE au conseil municipal qu'il avait été décidé d'attribuer une subvention à l'association des anciens combattants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

De verser la somme de 250,00 € à l'association des anciens combattants pour l'année 2026.

Fait aux Estables, le 17/12/2025.

Le Maire,
Philippe BRUN

La Secrétaire de séance,
Alice MALARTRE

